

**6 Société et Culture**

**Éducation/Suite à la crise dans le secteur de l'éducation**

**Reprise des cours après plusieurs jours de mobilisation**

**Prissilia.M.MOUIFY**  
Libreville/Gabon

**APRÈS** une semaine de vacances forcées, les élèves des établissements publics et privés de Libreville ont finalement regagné les salles de classe hier, mardi 23 avril. Invités par le ministre d'État à l'Éducation nationale, Michel Menga, à reprendre le chemin de l'école dès le jeudi 18 avril dernier, suite à la suspension de la mesure sur les nouvelles conditions d'attribution des bourses d'études, apprenants et autres acteurs de l'éducation ont donc renoué avec le chemin de leurs établissements scolaires respectifs. Même si l'on a pu noter, ici et là, quelques absences signalées.

À notre passage, hier aux lycées Léon-Mba (LNLN), Paul Indjendjet-



Photo : Prissilia Moussavou Mouity

**Au lycée Paul Indjendjet-Gondjout, les cours se déroulent normalement depuis le 18 avril dernier.**

Gondjout (LPIG), Nelson-Mandela (LANM) comme au lycée technique national Omar Bongo (LTNOB)..., la sérénité retrouvée était perceptible. Les cours se déroulaient normalement, sans aucune tension au sein de ces différents établissements.

«Comme d'habitude, nous avons eu cours de philosophie. Nous sommes en pause

et attendons le prochain cours, celui des mathématiques», nous a indiqué une élève de Terminale du lycée Paul Indjendjet-Gondjout, Queenny Emmanuelle.

Pour d'autres, ceux des classes d'examen notamment, l'heure est aux épreuves des examens blancs. « Nous avons rouvert nos salles de classe dès



Photo : Prissilia Moussavou Mouity

le 18 avril, tel que recommandé par le gouvernement. Et depuis le samedi 20 avril, les enfants sont en plein baccalauréat blanc, et nous en avons pour toute la semaine. Les cours reprendront pour tout le monde dès le 29 de ce mois, vu que les élèves des classes intermédiaires sont chez eux pour le moment», a expliqué Prisque Laure Moleba,

censeur II pédagogie au lycée national Léon Mba. Les élèves de l'enseignement technique, également étaient tous en salle. Même si certains d'entre eux disent ignorer encore les conclusions des derniers échanges entre le ministre d'État Menga M'Essone et les partenaires de l'éducation, à propos des mesures qui s'appliquent à eux.

**Des élèves d'une classe de Terminale du lycée national Léon-Mba composant pour le baccalauréat blanc, hier.**

«Les élèves sont en classe, sauf que nous venons de découvrir qu'il y a des élèves qui n'ont pas l'information concernant les mesures qui s'appliquent à l'enseignement technique et professionnel. Nous faisons le tour des classes pour les édifier sur la question, afin de les mettre au même niveau d'information», a dit le proviseur du lycée technique Omar Bongo, Armand Liele, soucieux d'informer les apprenants tel que recommandé par la tutelle.

**CNSS/Décision de paiement trimestriel des pensions-retraites**

**Sit-in de protestation du collectif des retraités hier**

**E. NDONG-ASSEKO**  
Libreville/Gabon

**LA** mesure prise le 6 février par la direction générale de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) de ramener le paiement de la pension-retraite à échéance trimestrielle rencontre la désapprobation des principaux concernés. Hier au siège de l'institution à Libreville, à l'appel du Collectif des retraités des secteurs privé et parapublic, ils étaient nombreux à manifester pour dire non à cette décision. Selon le bureau de cette structure, en dépit des échanges relatifs à ce sujet avec la direction générale de la CNSS, celle-ci a opposé un refus catégorique



Photo : Antoine Essone Ndong

**Le président de l'ARSP, Basile Okogho : "Nous rejetons catégoriquement cette décision".**

à l'annulation de cette mesure. Une position portée à la connaissance du Premier ministre, qui a également reçu, à cet effet, le bureau du collectif. Estimant cette décision injuste et inique, les adhérents ont opté pour des sit-in devant les entités re-

levant de la CNSS, pour que cet organisme revienne sur sa mesure. Et l'Association nationale des retraités des secteurs privé et parapublic (ANRSP) de faire des observations: « si les entreprises cotisant à la CNSS se réduisent comme peau de



Photo : Antoine Essone Ndong

**En manifestant hier, les retraités ont barré la voie publique.**

chagrin, le manque à gagner serait à subir par les retraités de cette institution. Et pourtant, le Code de sécurité sociale s'applique aux deux parties (employeurs et assurés). Les employeurs défaillants (ne pouvant reverser leurs parts de cotisations) à la

CNSS doivent être frappés conformément aux dispositions de l'article 207 du Code pénal (emprisonnement de 1 à 6 mois avec amende de 24 000 frs cfa à 1000 000 frs cfa). D'où notre question : qu'attend la CNSS pour recouvrer les fortes sommes dues par les

entreprises qu'elle a (pour-tant) listées ? ». La directrice générale de la CNSS, Dr Nicole Assélé, avait rappelé, lors d'une conférence de presse, le 16 avril courant, que cette mesure, pour impopulaire qu'elle soit, obéit à la Loi N°6/75 du 25 novembre 1975 portant Code de sécurité sociale en République gabonaise, qui dispose en son article 100, alinéa 2, que "le paiement des pensions et des rentes est effectué trimestriellement à terme échu". Tout comme le paiement de cotisations des entreprises qui s'effectue de façon trimestrielle. Ce que refusent d'entendre les retraités des secteurs privé et parapublic, qui veulent avoir le même traitement, au mois, que leurs collègues du public.

**Lutte contre le paludisme en milieu scolaire**

**L'assainissement avec une approche participative des riverains**

**F.S.L.**  
Libreville/Gabon

**AU** Gabon, la prévalence du paludisme est estimée à 25% chez les enfants âgés de 0 à 10 ans. Le nombre de cas rapportés de paludisme dans la population générale est passé de 185 105 en 2010 à 217 287 en 2015, celui des décès est passé de 182 en 2010 à 309 en 2015. La morbidité est relativement restée stable, autour de 22%, alors que la mortalité est passée de 10% à 4%. C'est dire toute l'importance que devrait revêtir la lutte contre



Photo : SNN

cette maladie au sein des milieux sensibles comme les écoles.

Plus qu'une urgence donc, l'assainissement de proximité, avec une approche

participative des riverains, se présente comme une nécessité. On constate que

**L'assainissement est un engagement global et synchronisé qui implique tout le monde dans la lutte contre le paludisme.**

trop d'ordures s'amoncellent régulièrement dans notre environnement immédiat; que les hautes herbes poussent continuellement et, parfois, l'entretien de nos latrines n'est toujours pas assuré. Ce qui crée des viviers naturels pour le développement des moustiques, véritables vecteurs de paludisme. Engagé dans les opérations d'assainissement et de promotion de la santé, le Col-

lectif des jeunes actifs du premier arrondissement de Libreville (CJA) développe un programme d'activités bien ciblées. « Il s'agit tout d'abord de sensibiliser les populations, ensuite de mener une opération coup de poing, puis d'intégrer la lutte anti-vectorielle avec l'appui de l'Institut d'hygiène publique», explique le responsable de cette structure associative, Harry-Gabriel Rakilo-Ngnima. Il s'agit là d'un engagement global et synchronisé à rechercher, en partant de la base de la pyramide, donc au niveau individuel et communautaire, au sommet.